



Conditions générales de vente

Elles concernent la microentreprise immatriculée le 1^{er} novembre 2022 au nom de Julien Lepage.

Adresse : 1241 route de Pouilly, Liergues, 69 400 Porte des pierres dorées

Numéro de téléphone : (+33) 06 19 44 41 18

Mail : julienlepage@picxel.fr

Numéro de SIREN : 844 956 946

Numéro de SIRET : 844 956 946 00017

Numéro de compte autoentrepreneur : 844 000 002 190 134 144

Numéro de TVA intercommunautaire : FR 17 844 956 946

Ces conditions sont applicables à compter du 1^{er} novembre 2022.

Clause n° 1 : objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la microentreprise ci-dessus décrite et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : outils Excel et formations.

Toute acceptation du devis/bon de commande en ce compris la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : prix

Les prix des produits vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicables au jour de la commande.

La microentreprise ci-dessus décrite s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la microentreprise ci-dessus décrite serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement bancaire. Les règlements seront effectués dans un délai de trente jours calendaires suivant la réception des produits.

Clause n° 6 : retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des produits livrés à l'échéance, l'acheteur doit verser à la microentreprise ci-dessus décrite une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. À compter du 1^{er} janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (ordonnance n° 2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 7 : clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « Retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la microentreprise ci-dessus décrite.

Clause n° 8 : réserve de propriété

La microentreprise ci-dessus décrite conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la microentreprise ci-dessus décrite se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, la propriété des produits vendus et restés impayés.

Clause n° 9 : propriété intellectuelle

Les outils développés et l'ensemble des formations proposées, à l'exception des données et des logotypes propres à l'utilisateur, sont la propriété intellectuelle de la microentreprise ci-dessus désignée.

Clause n° 10 : livraison

La livraison est effectuée par la remise directe du produit à l'acheteur ; soit physiquement, soit numériquement, en fonction des modalités définies lors de la commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ou à l'annulation de la commande.

En cas de produit non conforme aux attentes de l'acheteur, celui-ci devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdits produits. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR adressé à la société.

Clause n° 11 : garantie

D'après l'article L221-18 du Code de la Consommation, le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Ce délai court à partir de la conclusion du contrat de vente.

Le délai s'applique par notification écrite du consommateur à l'adresse du vendeur.

Sont exclus de l'allongement du délai de rétractation les services intégralement exécutés avant l'expiration du délai de rétractation légal de 14 jours.

Clause n° 12 : force majeure

La responsabilité de la microentreprise ci-dessus décrite ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 13 : protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont strictement confidentielles et sont la propriété exclusive de l'entreprise Pixel, sous la seule responsabilité de Julien Lepage ci-dessus désigné.

Les données légales (bénéficiaire, nature et montant des commandes) sont conservées au titre de la comptabilité de l'entreprise. Les autres données personnelles utilisées par l'entreprise dans le cadre de la commande sont conservées à titre professionnel. Un droit d'accès, droit au retrait de consentement, droit de rectification, suppression des données, droit à limiter le traitement, et droit à la portabilité sont applicables selon les garanties de la CNIL.

Clause n° 14 : tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de Commerce de Villefranche-Tarare, 350 boulevard Gambetta, 69 665 Villefranche-sur-Saône CEDEX.

Fait à Porte des pierres dorées, le 1^{er} novembre 2022

Julien Lepage

